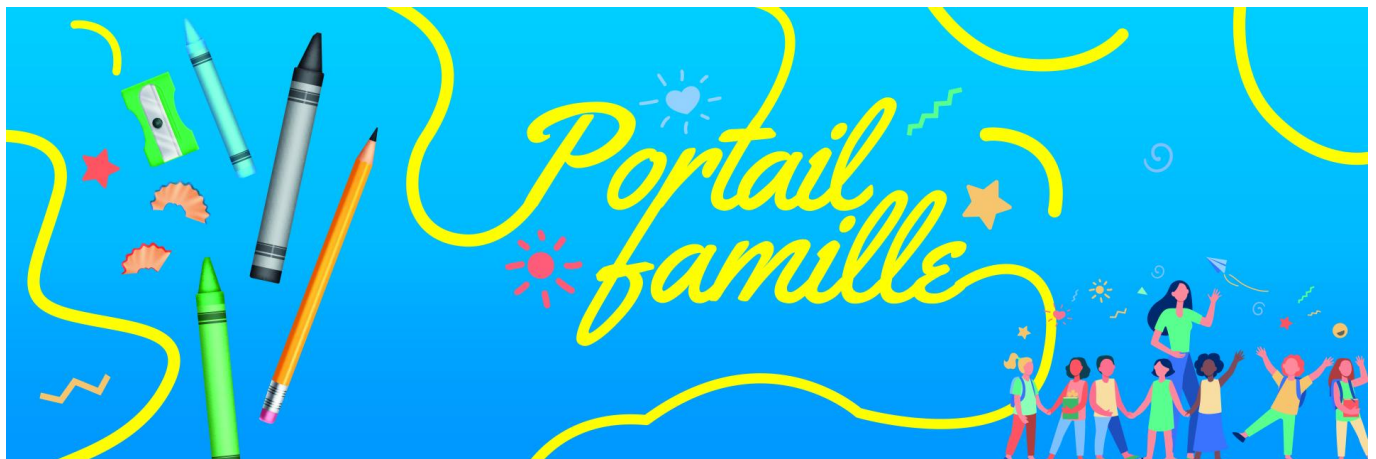


Faites vos démarches sur le Portail Famille du 4 au 31 mai pour la rentrée 2026



Ville de  
**PONTAULT  
COMBAULT**

# Portail famille

Pour profiter des vacances l'esprit tranquille,  
faites vos démarches avant l'été



**EFFECTUEZ  
VOS INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES  
POUR LA RENTRÉE 2026**

- **Et calculez votre quotient familial\***

Sur le Portail Famille  
du 4 mai au 31 mai 2026



\*Calcul valable  
pour les facturations  
du 01/09/2026  
au 31/08/2027



    | Accueil Citoyens  
SUIVEZ LA VILLE | 01 70 05 47 00



Comme chaque année, la rentrée de septembre se prépare dès le printemps !

**Pour tout enfant scolarisé** à Pontault-Combault à la **rentrée 2026**, deux démarches sont à effectuer **sur le [Portail Famille](#) [1] du 4 au 31 mai 2026** :

- **Inscription périscolaire** : elle est obligatoire pour pouvoir profiter des services tels que la restauration du midi, les temps d'accueil du matin et du soir, l'étude. Elle est valable pour tout l'année scolaire 2026-2027.
- **Le calcul du quotient familial** : il vous permet de profiter de tarifs préférentiels selon votre tranche. Le calcul 2026 est valable pour la facturation sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 août 2027.

En cas de difficulté, nous vous invitons à contacter l'Accueil Citoyens au 01 70 05 47 00 ou par mail à [inscriptionperisco@pontault-combault.fr](mailto:inscriptionperisco@pontault-combault.fr) [2]

Publié le 04 mai 2026

**URL de la source (modifié le 04/05/2026 - 05:15):** <https://www.pontault-combault.fr/actualites-0/inscriptions-periscolaires-et-calcul-du-quotient-familial>

## Liens

[1] <https://pontault-combault.accueil-famille.fr/maelisportail/>

[2] <mailto:inscriptionperisco@pontault-combault.fr>